

Image not found or type unknown



# CHANGEMENT DE GERANT APRES PLAN DE REDRESSEMENT JUDICIAIRE

Par **DEMITANGO**, le **21/01/2019** à **23:43**

Voici 1 an que mon entreprise à obtenu un plan de redressement judiciaire sur 10 ans, tout ce passe bien, seul problème je suis gérant de la SARL et maintenant en arrêt maladie pour une durée indéterminée, je souhaite conserver mes parts étant majoritaire dans la société, mais il serai préférable que laisse le poste de gérant à mon directeur commercial, faut-il prévenir le mandataire pour cette simple modification de gérant ?